

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2013 TRIMESTRE 2

**Montée  
au Mur  
des Fédérés  
25 mai  
14 h 30**

PAGE 3

NUMÉRO

**54**

# La Commune le gouvernement du peuple par le peuple

**L**es événements, qui se sont déroulés au long des 72 jours de la Commune de Paris, ont marqué les 142 dernières années, avec une œuvre toujours au cœur de l'actualité telle la démocratie dont nous avons fait, comme l'illustre notre carte d'adhérent, le thème de l'année 2013.

La Commune a proposé en son temps et pour la première et unique fois de notre histoire, une organisation démocratique permettant de parvenir à la justice sociale

Le Comité central de la Garde nationale, installé à l'Hôtel-de-Ville depuis le 18 mars, précise que les membres de l'assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables.

Elle implique les citoyens dans l'organisation du travail en mettant en œuvre la cogestion des ateliers abandonnés par les patrons.

Le principe de la Commune c'est l'initiative et l'action du peuple. C'est ainsi que les citoyens du XI<sup>e</sup> arrondissement décident de brûler les deux guillotines. Il faut aussi établir une justice égale et gratuite. Enfin, la Commune est favorable à l'élection des juges.

Les femmes se prononcent sur la nécessité de faire cesser l'exploitation des êtres humains dans le domaine du travail et réclament l'égalité des salaires. Elles déclarent « nous ne voulons plus de maîtres, plus d'exploiteurs » et imposent une école

gratuite et laïque pour tous, garçons ou filles.

Le gouvernement du peuple par le peuple, c'est la démocratie la plus authentique qui ait jamais existé à travers l'histoire, une démocratie directe reposant sur la citoyenneté active.

Quelle remise en cause de la délégation de pouvoir et de la bureaucratie !

Aujourd'hui, le monde subit les conséquences dramatiques de la puissance de la finance : les entreprises ferment, le chômage atteint des sommets, la précarité ne cesse d'augmenter, les droits des travailleurs sont bafoués. Les retraites, les services publics, l'assurance chômage, la réglementation du travail, la sécurité sociale, tous les domaines sont touchés.

Il est temps aujourd'hui, dans l'esprit de la Commune de Paris, en tenant compte des bouleversements, des besoins de tous, de bâtir une vraie démocratie et nous invitons les associations, syndicats, partis politiques, qui se reconnaissent dans la Commune, à rappeler ses valeurs en participant nombreux à la montée au Mur des Fédérés, le 25 mai 2013.

*« Quand nous pourrons avoir les yeux partout où se traitent nos affaires, partout où se préparent nos destinées, alors, mais alors seulement, on ne pourra plus étrangler la République »,* (Appel du comité central de la Garde nationale pour les élections de la Commune).

# **RÉHABILITATION DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS : UN GAGE DE DÉMOCRATIE**

---

Réhabiliter les communards, c'est reconnaître que, grâce à leur combat, la République a pu être installée durablement dans notre pays. Dès les premiers jours de sa courte existence, la Commune met en place le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Elle installe la laïcité en décrétant la séparation de l'Église et de l'État. L'école devient laïque, gratuite et obligatoire pour les filles comme pour les garçons. La Commune lutte contre le chômage en réquisitionnant les ateliers abandonnés par les patrons et en instaurant l'autogestion par les salariés. Elle invente le salaire minimum, elle supprime les amendes sur les rémunérations. Elle commence à mettre en place l'égalité hommes-femmes. Elle défend et développe le service public. Elle réquisitionne les logements vacants pour les sans-abris. Elle donne aux étrangers comme Fränkel, Dombrowski, Dmitrieff, Wroblewski et d'autres, la place qui leur revient dans la société en les déclarant citoyens à part entière.

## **LES MESURES QUE LES COMMUNARDS ONT PRISES RESTENT D'UNE BRÛLANTE ACTUALITÉ**

Nous voulons qu'aujourd'hui justice leur soit rendue. Plus de 10 000 personnes ont signé la pétition initiée par les Amis de la Commune de Paris pour demander la réhabilitation de la Commune et des communards car l'amnistie n'a pas effacé l'injustice des condamnations iniques. Les interventions auprès de la présidence de la République, de la présidence de l'Assemblée nationale et celle du Sénat demandent une reconnaissance officielle des élus du printemps 1871. Leurs noms ont été gravés dans plusieurs halls de mairie, mais aucune mairie parisienne, aucun des bâtiments publics où la Commune a été présente, ne devrait pouvoir se soustraire à ce devoir de mémoire.

Pour l'enseignement de la Commune à l'école, les fiches pédagogiques du ministère de l'éducation nationale destinées aux enseignants ont été modifiées afin que la Commune soit prise en compte. Il reste que les programmes scolaires et les livres d'histoire doivent être transformés pour laisser la juste place qui revient à l'histoire de la Commune dont les idées sont porteuses de progrès et de justice sociale.

Avec vous, exigeons que la date du 28 mars, jour anniversaire de la proclamation de la Commune, devienne une journée officielle de commémoration. L'enseignement de son histoire deviendrait ainsi incontournable !

Ce que le peuple a voulu en 1871, nous avons le moyen de le réaliser aujourd'hui. Ensemble, nous pouvons obtenir les mesures nécessaires afin d'établir une république sociale comme l'ont rêvée les communards. C'est en étant nombreux pour la traditionnelle montée au Mur des Fédérés que nous prouverons cette volonté commune et fédératrice de faire de notre pays un modèle de progrès et de justice sociale.

**RENDEZ-VOUS ENTRÉE DES RONDEAUX, PARIS XX<sup>e</sup>, M° GAMBETTA  
SAMEDI 25 MAI 2013 À 14 H 30**

**CONJUGUONS LE PASSÉ AU PRÉSENT ! LA COMMUNE N'EST PAS MORTE !**



## Les réunions populaires aux origines de la Commune

**D**ans les dernières années du Second empire, Napoléon III annonce une politique de libéralisation en vue de construire une société pacifiée socialement et un Etat au-dessus des classes. S'ensuit une grande « libération de la parole » à travers la presse et les réunions publiques.

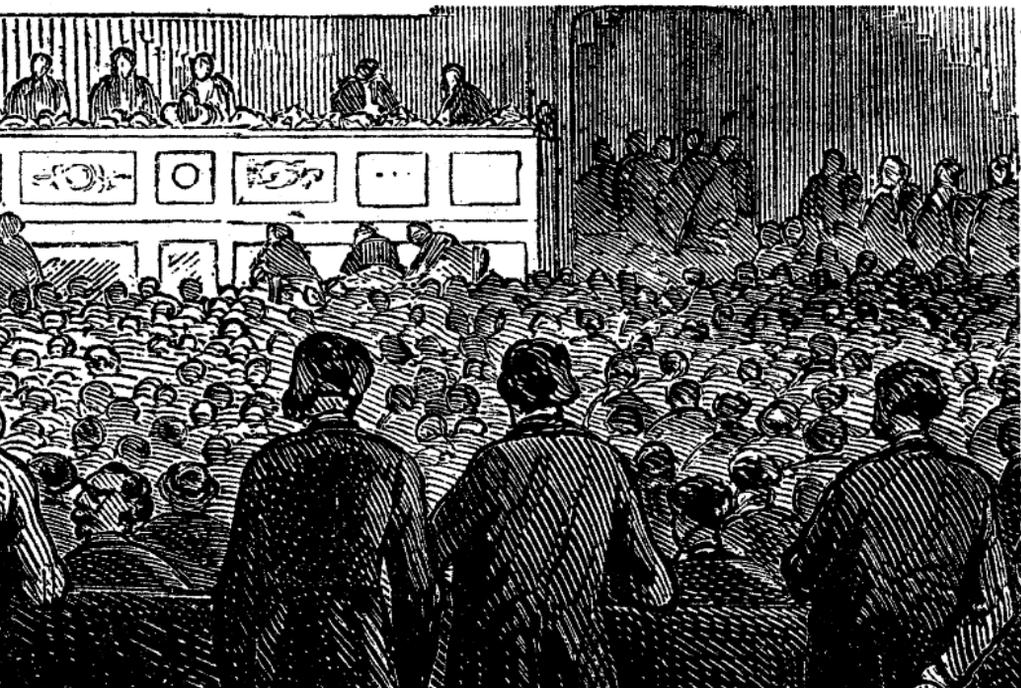
L'acte essentiel de ce virement libéral est la loi sur la coalition du 25 mai 1864. Les ouvriers ont le droit de grève, mais pas celui de se réunir, et encore moins de s'organiser. Il faut attendre la loi sur les réunions publiques, proclamée le 6 juin 1868, pour pouvoir organiser des réunions. Mais il s'agit d'une liberté très surveillée, car les réunions doivent être autorisées et se déroulent sous l'œil d'un commissaire de police. Un bureau de trois personnes, élu par l'assemblée à chaque réunion, garantit l'ordre du jour. Néanmoins, le bureau et l'assemblée doivent souvent résister aux tentatives de dissolution par le commissaire, menant ainsi à de nombreux affrontements.

Aux Folies-Belleville, la salle la plus grande et la plus populaire du XX<sup>e</sup> arrondissement, il y a plus de 150 réunions populaires, en 1869, dans lesquelles s'opposent souvent la salle et le commissaire.

En effet, dès la réunion du 30 janvier 1869, la salle propose « d'étrangler le commissaire » et ceci malgré les conseils du président de séance<sup>(1)</sup>.

Dans les quartiers populaires, les premières réunions se sont organisées dès le 18 juin 1868. Avec les élections législatives du printemps 1869, les réunions publiques deviennent de véritables lieux d'opposition notamment républicaines, au régime impérial et de préparation à la révolution. Malgré la répression de plus en plus vive (dissolution d'une réunion sur sept ou huit, 22 procès en correctionnelle, avec 39 inculpés), les assemblées populaires prennent de l'ampleur<sup>(2)</sup>.

Après les élections du printemps 1869 jusqu'au plébiscite impérial de mai 1870, il y a plus de



mille réunions dans les soixante-treize salles louées dans le Paris populaire<sup>(3)</sup>.

Ces véritables lieux de parole permettent la rencontre entre le peuple de Paris et les révolutionnaires d'horizons les plus divers : les fouriéristes, les proudhoniens, les blanquistes, les collectivistes, les internationalistes, entre autres.

C'est dans les réunions publiques que les militants — dont beaucoup deviendront des communards — abordent les thèmes les plus brûlants. Ils reprennent l'idée abondamment répétée à l'époque : « *La propriété, c'est le vol !* »<sup>(4)</sup>

Cette formule-choc de Proudhon ouvre le débat sur les questions de la propriété et du capital, menant souvent à des attaques contre le patronat et la propriété privée. Et tout cela sur fond de misère et de chômage<sup>(5)</sup>.

On parle aussi de l'émancipation des femmes en rapport avec la famille et l'éducation. La haine de la religion est dans l'air, car l'athéisme et la libre pensée alimentent les débats des réunions publiques<sup>(6)</sup>.

Dans cette fin d'Empire, la révolution sociale émerge, et aux Folies-Belleville, comme ailleurs, « l'affranchissement du travail » trouve sa solution dans le socialisme. Ce n'est donc pas surprenant que l'idée d'une Commune émane de cette parole libérée ; en effet, dès le début de 1869,

Parmi les salles les plus importantes, rappelons la salle Molière au 159, rue Saint-Martin, dans le III<sup>e</sup> arrondissement ; l'Alcazar au 10, rue du Faubourg-Poissonnière, dans le IX<sup>e</sup> ; la salle de la Jeune-Gaule au 28, place du Trône, dans le XII<sup>e</sup> ; l'Alcazar d'Italie et la Belle-Moissonneuse dans le XIII<sup>e</sup> ; le Jardin de Paris au 21, rue de la Gaîté dans le XIV<sup>e</sup> ; la salle Chaput au 142, boulevard de Grenelle, dans le XV<sup>e</sup> ; la salle Robert au 54, boulevard de Rochechouart dans le XVIII<sup>e</sup> ; et les Folies-Belleville au 8, rue de Belleville dans le XX<sup>e</sup>.

c'est la « Commune sociale » que revendique le peuple dans ces réunions<sup>(7)</sup>.

Les assemblées populaires sont les lieux d'activité politique et d'opposition au pouvoir bonapartiste à l'occasion des élections au corps législatif en mai-juin, puis des élections complémentaires de novembre-décembre 1869. Il s'agit surtout de critiquer la Constitution et l'armée impériales, mais aussi d'exiger le « mandat impératif » qui est inséparable de la démocratie directe, et qui s'appliquera pendant la Commune de 1871<sup>(8)</sup>.

La révolte gronde dans le Paris populaire autour du plébiscite impérial. Puis avec la victoire du plébiscite du 8 mai 1870, de grandes manifestations se déroulent pendant quatre nuits dans Paris. Le soir du 10 mai, il y a des morts et des blessés faubourg du Temple et boulevard de Belleville. L'armée organise le blocus des quartiers et réprime sauvagement avec de multiples perquisitions, et environ trois cent cinquante arrestations<sup>(9)</sup>.

Les émeutes de mai 1870 sonnent la fin des réunions publiques, devenues trop dangereuses pour le pouvoir. Naturellement, le Paris populaire acclame dans la joie la chute de l'Empire et la proclamation d'une République, le 4 septembre 1870.

Avec le retour de la liberté de la presse et des réunions, le peuple de Paris lutte pour imposer d'abord au côté du gouvernement de la Défense nationale, puis contre lui, la Commune de Paris<sup>(10)</sup>.

C'est pendant le Siègé de Paris par les Prussiens que les assemblées populaires reprennent les débats sur les mêmes questions sociales et politiques qu'à la fin du Second empire. Et naturellement sur la question de la défense nationale et celle de Paris.

Ces réunions publiques s'organisent et se structurent en devenant des clubs qui prennent

le nom des salles où ils se sont établis. C'est le cas du grand bal Favier, au 13 rue de Belleville, qui deviendra, sous l'impulsion des révolutionnaires de Belleville, le club Favier.

La plupart des quelques vingt-huit clubs que compte Paris se prononcent pour la défense nationale jusqu'à la victoire et pour conforter la Garde nationale. Ils dénoncent les traîtres, notamment les généraux bonapartistes. Très vite, les clubs dénoncent donc le gouvernement, celui de la « trahison nationale », et participent à une tentative manquée de proclamation de la Commune de Paris, en plein Siègé, le 31 octobre 1870<sup>(11)</sup>.

La situation sous le Siègé tourne à la catastrophe à la fin de 1870. Les révolutionnaires réclament : « Place au peuple. Place à la Commune » dans une affiche rouge, le 6 janvier 1871<sup>(12)</sup>.

Le 23 janvier 1871, le gouvernement de la Défense nationale ferme tous les clubs et, le 29 janvier, proclame un armistice. Paris capitule.

C'est le début d'une lutte entre la Commune naissante et le gouvernement qui débouche sur la journée du 18 mars 1871 et la proclamation de la Commune de Paris, dix jours plus tard.

Pendant la Commune, les clubs s'installent dans presque toutes les églises des quartiers populaires. Ces assemblées révolutionnaires participent à la vie, à l'œuvre, et à la défense de la Commune de Paris.

 **MARC LAGANA**

(1) Alain Dalotel, Alain Faure et Jean-Claude Freiermuth, *Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris 1868-1870*, Paris, Maspéro, 1980, pp. 66-68, 131, 134.

(2) Ibid., p. 35. (3) Ibid., pp. 43-74. (4) Ibid., pp. 231-32.

(5) Ibid., pp. 156-158, 165-67. (6) Ibid., pp. 200-205. (7) Ibid.,

pp. 224-25, 255-56. (8) Ibid., pp. 296-98. (9) Ibid., pp. 358-64.

(10) Jacques Rougerie, *Paris Libre 1871*, Paris, édition du Seuil, 1971, p. 30. (11) Ibid., pp. 51-4. (12) Ibid., pp. 59-63

## La Semaine sanglante Le Père-Lachaise et le Mur (3)

Voici le dernier volet de l'article de Maxime Vuillaume, dans *Le Floréal* du 29 mai 1920, dont vous avez pu lire les trois précédents volets dans nos bulletins 51 et 52.

### AU PIED DU MUR

Tout en causant, nous sommes arrivés en face du Mur.

– Ce chemin, nous dit M. F..., qui longe le mur, n'existait pas en 1871. Face au Mur, des terrains incultes, avec des trous, des puits, ouvertures d'anciennes carrières. C'est là qu'on creusa d'immenses fosses, pour ensevelir, en janvier 1871, les morts de Buzenval. Je puis vous en parler. C'est moi qui les fis inhumer... Je les recouvris d'une épaisse couche de goudron, la petite vérole ayant sévi pendant les derniers mois du siège de Paris... C'est ici sur ce tertre, en face du Mur, que furent fusillés les 145 hommes que j'ai fait ensevelir...

– Ils étaient cent quarante-cinq ?

– Laissez-moi raconter... Le lundi 29 mai, un employé de la Conservation du cimetière vint me trouver rue du Repos, où j'habitais déjà la même maison que vous avez vue. Il me dit qu'il s'agissait de mettre en terre des hommes fusillés la veille... Un ami était là. Il me demanda de m'accompagner... Nous montons ... Sur le tertre, les morts... Un tas de morts. Presque tous pieds nus... Des soldats

les gardent. Ils n'ont pas assisté à l'exécution...

Le vieillard était descendu dans la tranchée qui longe le Mur.

– Ils sont là, je puis l'affirmer... la tranchée était beaucoup plus profonde en 1871. Ce sont eux qui l'ont comblée... Ils sont là... Là. Je les ai fait recouvrir de goudron comme les morts de Buzenval... Ils ont été descendus, un à un, du tertre, par les soldats, et déposés dans la tranchée, au pied du Mur... Le soir, tout était fini.

– Vous les avez bien vus... comptés...

– Oh ! ce n'était pas beau ! Du sang partout... J'ai compté cent quarante-cinq cadavres. Vous ne pouvez croire ce que cela tient de place, cent quarante-cinq morts... Ils couvraient tout le tertre, en face du mur. Un instant, j'ai songé à l'ami qui m'avait accompagné. Je le cherchais des yeux. Je le vis, livide, appuyé aux brancards d'une charrette... Il faut avoir le cœur solide pour contempler ces choses affreuses...

– Vous n'avez eu aucun détail sur la fusillade...

– Voici ce qu'un soldat m'a raconté. Un des



**Le Triomphe de l'Ordre, d'Ernest Picchio**

infortunés, quand il vit se former le peloton, s'enfuit. Il s'enfonça dans un des trous qui perçaient alors le terre... Le soldat court après lui. Il abaisse son arme, fait feu, le tue... Il abandonne le mort... Le cadavre était encore là, au bord du trou, quand j'ai fait relever les fusillés.

Un autre soldat me dit que, la veille, après l'exécution, on a fouillé les morts... Dans la poche de l'un d'eux, une lettre, écrite au crayon... Le soldat possède la feuille. Il me lit : « Ma chère femme, je t'écris de la prison de Mazas. Je ne voulais pas servir la Commune, mais j'y ai été forcé. Nous avons voulu nous échapper par la porte de Romainville. Les Prussiens nous ont arrêtés et nous ont remis aux gendarmes, qui nous ont conduits à Mazas... » C'est tout. La lettre est restée inachevée. L'adresse était inscrite. Autant qu'il me

souviens, celui qui écrivit ces lignes était un instituteur de la Marne, ou de la Seine-et-Marne...

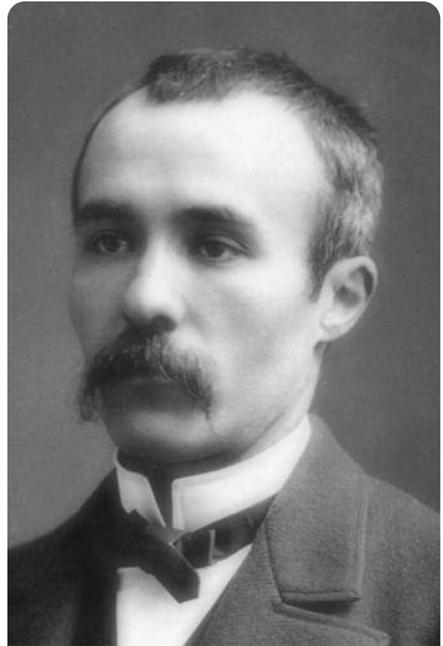
Nous redescendons... Nous sommes boulevard Ménilmontant.

– Vous avez vu le quartier, après la bataille...  
– Un spectacle épouvantable... Tout le long du mur du Père-Lachaise, on a fusillé... Quelques jours après, je rencontrai le général L... que je connaissais de longue date, pour avoir réparé le monument de sa famille : « Le soldat fusillait tout, me dit-il. Impossible de l'arrêter. Il fusillait tout le monde. Le passant comme l'insurgé. » Pendant deux jours, ici où nous sommes, on a marché sur des cervelles humaines... On avait emporté les morts. Mais on avait laissé, dans la hâte de l'enlèvement, ces effroyables témoins du massacre...

Georges Clemenceau (1841-1929) fut témoin de l'insurrection du 18 mars à Montmartre, dont il était maire. Il prêcha la conciliation entre la Commune et Versailles, tout en gardant une amitié fidèle à Louise Michel. Le député s'est montré un fervent artisan de l'amnistie des communards au côté de Victor Hugo.

## Clemenceau ET LA COMMUNE

**L**e 18 mars 1871, Clemenceau est hostile à la décision de Thiers d'employer la force pour s'emparer des canons entreposés à Montmartre, mais il n'approuve pas la révolte des Parisiens. Muni de son écharpe tricolore, il tente de s'opposer à l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, mais arrive trop tard rue des Rosiers. Bouleversé par cet événement, il estime que « *l'insurrection a un motif illégal. (...) Paris n'a pas le droit de s'insurger contre la France et doit accepter formellement l'autorité de l'Assemblée* »<sup>(1)</sup>. Le 5 avril, Clemenceau participe à la création de la Ligue républicaine des droits de Paris, avec laquelle il tente une médiation entre la Commune et Thiers, mais avec comme objectif principal de faire rentrer Paris dans la légalité. Après avoir quitté la capitale le 10 mai, il tente en vain d'y rentrer à la veille de la Semaine sanglante, à laquelle il n'assistera pas. « *La bataille venait de commencer, et les Prussiens, d'accord avec*



les versaillais, empêchaient de rester dans la ville ou d'y rentrer. Toutes les avenues conduisant aux portes étaient barricadées », constate-t-il <sup>(2)</sup>. Au moment où la répression féroce s'abat sur les communards, Clemenceau se réfugie dans sa Vendée natale. Il rentre à Paris le 15 juin et se fait élire conseiller municipal du quartier Clignancourt.

### POUR L'AMNISTIE DES COMMUNARDS

La bataille pour l'amnistie des communards commence véritablement le 16 mai 1876, lorsque les députés socialistes et radicaux, Raspail, Clemenceau, Floquet, Lockroy et

Naquet déposent un projet de loi à l'Assemblée. Mais il faudra attendre le 3 mars 1879, pour que soit votée une amnistie partielle. Elle ne concerne que les condamnés « qui ont été et seront libérés ou qui ont été et seront graciés par le président de la République dans le délai de trois mois après la promulgation » <sup>(3)</sup>. Victor Hugo et Louis Blanc, respectivement sénateur et député, s'opposent au texte et réclament une amnistie « pleine et entière » pour tous les délits relatifs à la Commune. Jules Vallès et Henri Rochefort, réfugiés à Londres, ainsi que Benoît Malon, exilé en Suisse, publient des articles dans ce

À son retour du bagne, le 9 novembre 1880, Georges Clemenceau, Jules Vallès, Henri Rochefort, Nathalie Le Mel sont venus accueillir Louise Michel sur les quais bondés de la gare Saint-Lazare.



sens dans les journaux républicains. Le 21 avril 1879, Blanqui est élu député radical à Bordeaux, mais aussitôt invalidé car il est privé de ses droits civiques depuis sa participation à l'insurrection parisienne du 31 octobre 1870. Clemenceau prend la défense du « Vieux », mais ce dernier n'est pas amnistié. Le 20 janvier 1880, Louis Blanc lance une pétition en faveur de l'amnistie des communards. Clemenceau fait partie des vingt-sept premiers signataires et son journal *La Justice* publie de nombreux éditoriaux réclamant l'amnistie totale. Elle est finalement votée le 3 juillet 1880 au Sénat et promulguée le 11 juillet. 541 hommes et 9 femmes, dont Louise Michel, recouvrent la liberté et une dizaine de milliers de communards réfugiés à Londres, Bruxelles ou en Suisse, peuvent enfin rentrer en France <sup>(3)</sup>.

### CLEMENCEAU ET LA QUESTION DES FEMMES

Clemenceau a été l'ami de deux éminentes féministes, l'une révolutionnaire, Louise Michel, l'autre modérée, Marguerite Durand (fondatrice du journal *La Fronde*) et a montré de l'intérêt pour le droit des femmes. Malgré cela, il reste un adversaire résolu du suffrage féminin, pensant qu'il aboutirait forcément à la mainmise de l'Église sur la politique.

Clemenceau rencontre Louise Michel en octobre 1870 à Montmartre. Il adresse aux instituteurs du XVIII<sup>e</sup> arrondissement une circulaire visant à supprimer tout enseignement religieux de leurs écoles. Une institutrice adjointe,

Louise Michel, est la seule à lui répondre. Une relation amicale s'établit dès cette première rencontre et dura jusqu'à la mort de Louise. Déportée en Nouvelle-Calédonie, elle entretient une correspondance abondante avec Clemenceau. Dans ses lettres, elle lui demande de s'occuper des enfants des déportés morts au bagne. Elle réclame de l'argent et des livres pour sa classe. Certains de ses courriers sont plus politiques, comme lorsqu'elle attaque le gouvernement Grévy : « *Cette République qui porte un masque d'honnêteté sur son visage de prostituée, me fait horreur* ». « *Je regarde la France avec ma vieille expérience de sept ans de Calédonie comme une nation pourrie* », ajoute-t-elle. A son retour du bagne, le 9 novembre 1880, Georges Clemenceau, Jules Vallès, Henri Rochefort, Nathalie Le Mel sont venus l'accueillir sur les quais bondés de la gare Saint-Lazare. Le 21 juin 1883, Louise Michel est condamnée à six ans de prison pour avoir incité au pillage d'une boulangerie aux Invalides à la suite d'une manifestation.

*Le Figaro* jubile : « *On tue les vipères et on ne laisse point les panthères en liberté*. » Clemenceau intervient en sa faveur auprès du président de la République. Verlaine écrit sa *Ballade en l'honneur de Louise Michel*, qui se termine par ces vers : « *Citoyenne, votre évangile/ On meurt pour ! C'est l'honneur/ Louise Michel est très bien* » <sup>(4)</sup>.

 JOHN SUTTON

(1) Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, éditions Hazan (1971). (2) Jean-Baptiste Duroselle, *Clemenceau*, éditions Fayard (1988). (3) Jacques Rougerie, *Paris insurgé, la Commune de 1871*, collection Découvertes, Gallimard (1995). (4) Xavière Gauthier, *La Vierge rouge*, les éditions de Paris (1999).





## De la répression à la réhabilitation

Du 2 avril 1871 à la fin des années 1870, une terrible répression s'est abattue sur les communards. L'amnistie du 12 juillet 1880 n'a pas effacé toutes les séquelles des milliers d'exécutions et des condamnations à des peines douloureuses et infamantes.

**Aujourd'hui, il faut réhabiliter la Commune et les communards.**

**L**e 28 mars 1871, la Commune de Paris est proclamée sur la place de l'Hôtel-de-Ville sous les acclamations de 200 000 Parisiens enthousiastes.

Mais, dès le 2 avril, les versaillais déclenchent la guerre civile contre Paris. Les premiers affrontements ont lieu à Courbevoie, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le quartier d'affaires de la Défense, faisant de nombreuses victimes parmi les gardes nationaux et la population civile. Au nombre des fédérés faits prisonniers par les versaillais, figurent des soldats ayant fraternisé avec la population parisienne le 18 mars. Ils sont immédiatement fusillés.

### PREMIÈRES EXÉCUTIONS SOMMAIRES

Le même scénario se produit les 3 et 4 avril lors de la contre-attaque de la Garde nationale avec l'objectif d'atteindre Versailles avec trois armées dirigées par les généraux Bergeret, Duval et Eudes. Mal préparées, ces offensives échouent. Le général Duval, fait prisonnier est exécuté avec deux officiers de son état-major. Gustave Flourens, élu de la Commune dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement est assassiné d'un coup de sabre par un capitaine de gendarmerie. Comme le 2 avril, des soldats et gardes nationaux sont fusillés sur place. Ces exécutions sommaires inciteront la Commune à adopter, le 6 avril, son décret sur les otages qui ne sera appliqué

que partiellement dans les derniers jours de la Semaine sanglante.

Le 11 avril, les versaillais commencent le Siège de Paris. De violents combats se déroulent à Neuilly, Asnières, autour des forts d'Issy et de Vanves. Malgré une défense héroïque, les gardes nationaux sont progressivement repoussés jusqu'aux fortifications qui entourent Paris.

### LA SEMAINE SANGLANTE DES VICTIMES PAR DIZAINES DE MILLIERS

Le 21 mai, les versaillais pénètrent dans Paris. C'est le début de la Semaine sanglante qui durera jusqu'au 28 mai. On estime à 20 000 au moins le nombre de victimes parmi les communards contre moins d'un millier pour les versaillais. De nombreux communards meurent héroïquement en défendant les barricades. Quand celles-ci sont prises, leurs défenseurs sont, le plus souvent, exécutés sommairement.

Dans les quartiers occupés par les versaillais,

la chasse à l'homme commence. Les membres de la Commune ou gardes nationaux reconnus sont immédiatement exécutés, comme Rigault, rue Gay-Lussac dans le V<sup>e</sup> arrondissement, Eugène Varlin, martyrisé à Montmartre. Le républicain Millière, qui n'avait pas participé à la Commune, est fusillé sur les marches du Panthéon. De simples passants ayant de vagues ressemblances avec des communards sont exécutés à leur place : Jules Vallès aurait été exécuté plusieurs fois alors qu'il avait pu se réfugier à Londres.

D'autres prisonniers sont traduits immédiatement devant les cours prévôtales qui se livrent à des simulacres de jugement. Les prisonniers comparaissent devant un officier qui les examine hâtivement et leur pose quelques questions dont, souvent, il n'écoute même pas les réponses, avant de prononcer sa sentence. Le plus souvent c'est la mort. Il suffit pour cela que le prisonnier ait les mains sales pour que le « juge » en déduise que c'est la poudre des cartouches qui les a noircies. Malheur à celui

*Examen  
des mains  
à Belleville,  
Gravure  
parue dans  
l'Univers  
illustré*



qui n'a pas eu le temps de se défaire totalement de son uniforme de fédéré, notamment s'il a gardé les « godillots » qui chaussaient les gardes nationaux. La sentence est immédiatement exécutée dans des dizaines d'abattoirs, notamment au parc Monceau, dans les jardins du Luxembourg, à la caserne Lobau, dans les prisons de la Roquette et de Mazas, dans les cimetières de Montparnasse et du Père-Lachaise. Les bourreaux exécutent sans distinction hommes, femmes, enfants, vieillards.

### DES MILLIERS DE PRISONNIERS

38 568 captifs qui ont échappé aux massacres sont acheminés vers Versailles sous les coups et les injures. S'ils ne marchent pas assez vite, ils sont abattus froidement.

Les prisons de Versailles sont rapidement remplies. Des lieux de détention sont improvisés à l'orangerie du château, aux Grandes écuries, dans le camp de Satory, dans les manèges de Saint-Cyr... Ils se révèlent rapidement insuffisants.

Un tri sommaire est effectué parmi les pri-

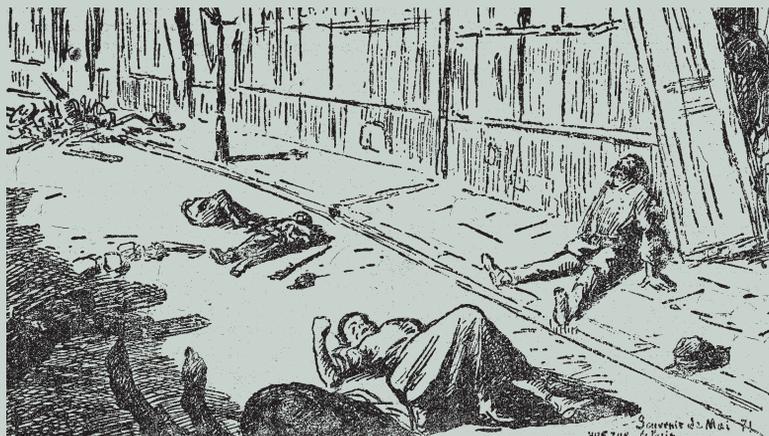
sonniers. Ceux qui paraissent avoir joué un rôle important dans la Commune sont déclarés « intéressants ». Ils sont enfermés dans les lieux d'internement proches de Versailles.

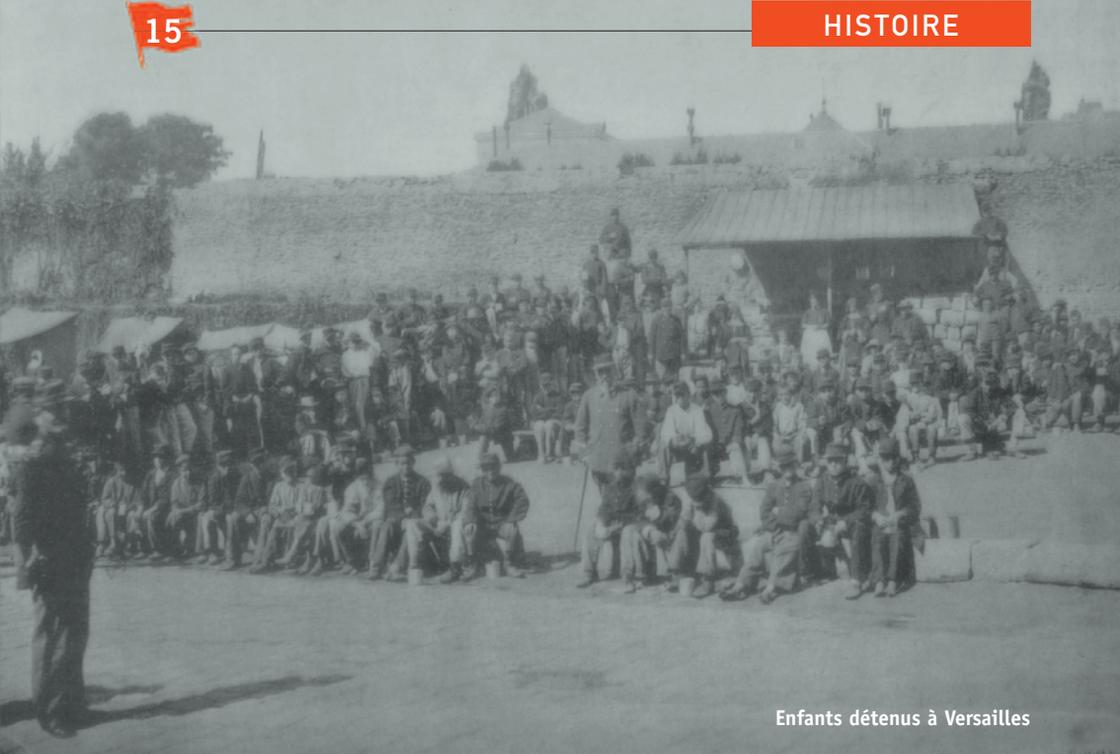
Près de 30 000 captifs sont dirigés vers les forts et pontons des ports militaires de la Manche et de l'Atlantique, de Cherbourg à Rochefort. Le transport dure plusieurs jours dans des wagons à bestiaux, des conditions analogues à celles que connaîtront les déportés vers les camps de concentration nazis entre 1941 et 1944. Les conditions de détention sont intolérables, notamment dans les pontons, des navires désaffectés dans lesquels les prisonniers sont soumis au mal de mer provoqué par le roulis. On déplore 1 170 morts parmi ces captifs. 1090 prisonniers, reconnus arrêtés par erreur, sont libérés.

### PLUS DE 13 000 CONDAMNATIONS

De l'automne 1871 jusqu'en 1874, vingt-six conseils de guerre jugent 46 835 prévenus, dont 874 femmes et 544 enfants, parmi eux, 1 725 étrangers. Plus de 13 000 condamnations

Souvenir  
de mai 71,  
illustration  
de  
Maximilien  
Luce





Enfants détenus à Versailles

sont prononcées, dont 3 167 par contumace. En voici le détail : 270 à la peine capitale dont 26 seront exécutées (vingt-quatre à Satory et deux à Marseille) ; 410, dont 29 femmes, aux travaux forcés ; 3 989, dont 20 femmes, à la déportation en enceinte fortifiée ; 3 507, dont 16 femmes, à la déportation simple ; 1 269 à la détention ; 64 à la réclusion ; 29 aux travaux publics ; 3 398 peines d'emprisonnement ; 322 bannissements ; 56 enfants envoyés dans des maisons de correction. 4 213 déportés purgent leur peine en Nouvelle-Calédonie entre 1873 et 1880.

Grâce à la solidarité d'une partie non négligeable de la population parisienne, plusieurs milliers de communards échappent à la répression et se réfugient en Angleterre, en Belgique, en Suisse et dans d'autres pays.

### LA BATAILLE POUR L'AMNISTIE

Victor Hugo, qui n'avait ni soutenu, ni combattu la Commune, s'indigne immédiatement contre la barbarie de la répression. Le 27 mai, dans un article publié par un journal belge, *L'Indépendance belge*, il se déclare prêt à accueillir, dans sa maison de Bruxelles, les communards exilés. Dès ce moment il réclame l'amnistie. C'est sans doute l'une des causes de ses échecs aux élections législatives partielles de décembre 1871 et janvier 1872.

Le mouvement ouvrier et démocratique est considérablement affaibli par la répression de la Commune. Ses meilleurs militants ont été exécutés, sont emprisonnés, déportés ou exilés.

En 1873, le radical Lyonnais Barodet inclut l'amnistie dans son programme électoral. Il est

élu, mais cette question ne sera pas abordée à la Chambre des députés. Elle sera repoussée à main levée, le 20 décembre 1875, suite à une proposition d'Alfred Naquet, député du Vaucluse.

À partir de 1876, les républicains sont majoritaires à la Chambre des députés, mais ils sont, dans l'ensemble, hostiles à la Commune. Une proposition d'amnistie déposée le 16 mai par plusieurs députés, dont Raspail, Clemenceau et Naquet est repoussée par 367 voix contre 99. Toujours en 1876, Victor Hugo, élu sénateur, fait la même proposition au Sénat. Elle est rejetée à main levée. Cette année-là, on continue d'envoyer des condamnés de la Commune en Nouvelle-Calédonie et des condamnations sont prononcées à l'encontre d'anciens communards. Dans les années qui suivent l'idée de l'amnistie progresse, notamment dans les milieux ouvriers où se trouvent de nombreux anciens communards.

Le gouvernement est obligé de lâcher du lest. Il fait adopter le 3 mars 1879, par la Chambre des députés, une loi dite « d'amnistie partielle »

qui n'est en réalité qu'un texte de « grâce ».

Aux élections qui suivent, des communards graciés sont élus. Au congrès ouvrier de Marseille, en octobre 1879, un texte de communards exilés à Londres est lu lors de la séance d'ouverture.

Le 23 mai 1880, a lieu la première « montée au Mur » des Fédérés.

Gambetta et des députés, jusque là hostiles à l'amnistie, jugent opportun de la proposer. Elle est adoptée le 11 juillet 1880. Elle permet le retour et la reprise de leurs activités aux exilés et déportés de Nouvelle-Calédonie.

### DE L'AMNISTIE À LA RÉHABILITATION

La loi du 11 juillet 1880 est un pardon légal. Elle a effacé les condamnations sans gommer leurs prétendues justifications le plus souvent arbitraires et infamantes pour celles et ceux qui les ont subies. Aujourd'hui, il est impossible de reconnaître la moindre valeur juridique aux fusillades sommaires au pied des barricades, aux exécutions en masse décidées en quelques secondes

par les cours prévôtales, aux condamnations hâtives des conseils de guerre versaillais.

Plus de 140 ans après la Commune, il est indispensable d'aller au-delà de l'amnistie, de reconnaître à la Commune toute sa place dans l'histoire universelle, comme un vecteur essentiel de conquête de la République dans ses dimensions sociales, démocratiques, internationalistes et humanistes. Il faut réhabiliter la Commune et les communards.

### Retour des exilés



## Le syndicat de la magistrature demande la réhabilitation

Notre association ayant sollicité le Syndicat de la Magistrature concernant la réhabilitation d'Eugène Protot, voici le courrier que celui-ci a adressé à Mme Taubira pour soutenir notre démarche.

Madame la garde des Sceaux,

Le 18 septembre dernier, vous avez été destinataire d'un courrier de l'association des « Amis de la Commune de Paris » sollicitant que soit rendu un hommage à Eugène Protot au ministère de la justice (apposition d'une plaque ou salle portant son nom).

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la pétition en faveur de la réhabilitation des communards condamnés à mort, à l'exil ou à la déportation par des tribunaux d'exception pendant la Semaine sanglante, pétition lancée par cette association à l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris en 2011.

Le Syndicat de la magistrature, dont les valeurs et les combats sont pour partie hérités de ceux de la Commune, a signé cette pétition à l'instar de nombreux responsables syndicaux, politiques ou associatifs.

Il entend également soutenir et relayer auprès de vous la demande relative à Eugène Protot qui serait une forme de réhabilitation symbolique.

Cet homme, avocat, incarcéré sous le Second Empire pour la défense politique devant les juridictions d'opposants au régime, fut élu à la tête de la commission de la justice de la Commune le 16 avril 1871. Il prit des mesures pour instaurer une justice démocratique, gratuite et égale pour tous (gratuité des actes d'état civil, suppression de la vénalité des offices, liberté de la défense et publicité des assises). Attentif aux libertés individuelles, il veilla au contrôle par la justice des arrestations effectuées par la police, fit instituer une commission chargée de visiter les prisons et de recueillir les plaintes des détenus et manifesta une attention particulière aux internements dans les asiles. Opposé à la peine de mort, il participa à la crémation des deux guillotines de la prison de la Roquette.

En espérant que vous réserverez une suite favorable à cette requête, nous vous prions de croire, Madame la garde des Sceaux, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le Syndicat de la magistrature,  
Matthieu Bonduelle, président

## 18 mars 2013

### Pour la réhabilitation de la Commune et des communard-e-s

**C**e 18 mars, les Amis de la Commune ont célébré comme chaque année le premier jour de l'insurrection qui fut à l'origine de la Commune.

Cette année toutefois, forts de la pétition qui a réuni plus de 10 000 signatures en faveur de la réhabilitation de la Commune et des communards, c'est de l'Assemblée nationale au Sénat qu'ils ont défilé pour porter haut et fort cette revendication. La réhabilitation de la Commune de Paris est, en effet, le moyen de remettre à leur vraie place ce combat pour un monde meilleur, ainsi que les hommes et les femmes qui l'ont mené. Ce moment de notre histoire doit être reconnu dans la mémoire nationale et notamment dans les manuels scolaires qui, aujourd'hui encore, en donnent une version caricaturale, dépréciée et défigurée.

Au départ de la manifestation, au métro Solferino, notre co-présidente, Claudine Rey, prend la parole pour retracer le film des événements du 18 mars 1871 et pour rappeler les mesures démocratiques prises par la Commune : *« En 72 jours, la Commune prend près de 250 arrêtés et décrets en faveur du peuple. Ils ont su gérer dans l'urgence. On brûle les guillotines, on rend aux pauvres gens les outils*

*mis en gages, on réquisitionne les logements pour les sans logis, on empêche les expulsions, on installe l'école laïque ».* Mais la Commune ne s'est pas contenté de gérer le court terme : *« Le 2 avril 1871, elle déclare la séparation de l'Église et de l'État, donnant à notre pays, pour la première fois de notre histoire et 34 ans avant la loi de 1905, un statut de république laïque qui fait de la France un modèle de tolérance et de respect des droits de l'homme ».* Elle met en chantier une œuvre remarqua-

ble dans de nombreux domaines : laïcité, gestion laïque des écoles et des hôpitaux, statut des étrangers, droit des femmes et des enfants, production coopérative, autogestion.

Bannières, effigies de communard-e-s et drapeaux rouges en tête, c'est un cortège d'envi-



ron 400 participants qui remontera le boulevard Saint-Germain, la rue de Seine et la rue de Tournon jusqu'aux abords du Sénat. De nombreuses organisations nous ont rejoints ; parmi elles, des délégations de la CGT, de FO75, du PCF, de République et Socialisme et du NPA, des jeunes communistes. L'Association luxembourgeoise des Amis de la Commune de Paris, le MRAP, l'Association Louise Michel sont, eux aussi, présents ; d'autres associations, comme Résistance Sociale ainsi que Convergence des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, sont venues grossir les rangs des Amis.. Des chansons de Jean Ferrat et des chants communs sont diffusés par la voiture sono et repris par les participants. Deux signes d'espoir qui ne trompent pas : les averse se sont abstenues d'éclater pendant toute la durée de la manifestation ; les cloches de Saint-Germain-des-Prés se sont mises à sonner à toute volée à notre approche, saluant involontairement la Commune.

Pour conclure près du Sénat la manifestation, notre co-président Jean-Louis Robert réclame avec vigueur une politique réhabilitant les communards et la Commune et inscrivant leur mémoire dans le marbre : *« Nous ne pouvons accepter que les noms de Courbet et de Varlin ne figurent pas sur les murs de la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, dans l'arrondissement des ouvriers du livre et des artistes où nous terminons cette manifestation aujourd'hui. Nous ne pouvons accepter que le nom d'Edouard Vaillant qui signa les décrets sur la laïcisation des écoles publiques et l'égalité des salaires des institutrices et des instituteurs, ne figure pas sur les murs de la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement. Nous ne pouvons accepter que le nom de Jules Vallès, ce grand écrivain qui fit pendant la Commune paraître Le cri du peuple, ne figure pas sur les murs de la mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement. Nous ne pouvons accepter que le nom de Charles Longuet ne figure pas sur les murs de la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement, et que celui de Benoît Malon, une des grandes figures du socia-*



*lisme français, ne figure pas sur les murs de la mairie du XVII<sup>e</sup> arrondissement ».* Il faut que les quartiers de l'ouest de la capitale cessent de dédaigner les communards et rejoignent ceux de l'est qui les honorent.

Des propositions de résolution pour rendre justice aux victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871 vont être déposées tant à l'Assemblée qu'au Sénat, mais une proposition n'est pas encore une résolution! Ce n'est pas le moment de baisser la garde. Notre association doit poursuivre sa mobilisation pour que vive enfin pleinement la Commune ! **GEORGES BEISSON**

### RÉUNION DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Nous avons organisé, comme chaque année, une réunion pour accueillir nos nouveaux adhérents. Ce 2 février, le mauvais temps s'était invité mais nous nous sommes retrouvés une soixantaine de participants. Chacun a pu s'exprimer sur ce qui l'avait motivé à adhérer et sur ce qu'il espérait trouver au sein de l'association. Noë nous a dit sa volonté de faire découvrir la Commune aux jeunes. Danielle nous a parlé de sa découverte de Nathalie Le Mel et de son souhait de la faire connaître.

Les responsables des commissions ont présenté leur travail. La discussion a été animée, chaleureuse et sans sujet tabou. Nos nouveaux ami-e-s se sont inscrit-e-s à nos différentes commissions.

Nous avons terminé cet après-midi autour d'un buffet communard et en chanson avec notre amie Malène et son accordéoniste.  **FRANÇOISE BAZIRE**

### MAIRIE DU IX<sup>e</sup> PLAQUE DES ÉLUS DE LA COMMUNE

Le 7 mars 2013, le secrétariat de la mairie du IX<sup>e</sup> arrondissement a convié notre association à une réunion suite à nos courriers adressés en mairie, demandant l'apposition d'une plaque en mémoire des élus de la Commune en 1871. Notre surprise fut grande à l'annonce d'être reçus Claudine Rey, Sylvie Pépino et moi-même dans son bureau, par M. le maire Jacques Bravo en personne. Trois collaboratrices participent à la réunion, Mme Héloïse, sa chef de cabinet, Mme Lair, directrice générale adjointe des services, et Mme Carbonnel, chargée de mission auprès du cabinet du maire.

Après examen de l'objet de notre requête, Claudine précise que la plaque honorant Arthur Ranc, en sa qualité de maire d'avant la Commune, n'évoque en aucun cas cette période durant laquelle d'autres élus

administrèrent et firent office de maires du IX<sup>e</sup> arrondissement. Monsieur Bravo nous a rappelé son intérêt pour la Commune de Paris de 1871 et donne son accord pour la pose d'une plaque avant la fin de l'année. Le maire nous a ensuite invité à le suivre pour examiner les trois endroits possibles pour l'apposition de la plaque : la salle du conseil municipal, la galerie du premier étage ou sur un des piliers de l'escalier d'honneur du hall d'entrée de la porte B. Le choix se porte sur le hall d'entrée, la largeur du pilier le permettant (76 cm) rendant cette plaque visible des touristes ou lors des parcours du Paris communard dans cet arrondissement. M. le maire nous demande en conclusion de lui proposer un ou deux textes de plaque à transmettre à sa chef de cabinet.

La réunion prend fin après avoir remercié Monsieur le maire, Mme Héloïse, Mmes Lair et Carbonnel de l'accueil réservé à notre association.

 **CHARLES FERNANDEZ, COMMISSION PATRIMOINE**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOS AMIS DU LUXEMBOURG

Les amis du comité du Luxembourg ont tenu leur assemblée générale le 13 février 2013. Après avoir fait le bilan des activités de 2012, l'agenda des activités 2013 a été présenté.

Diverses participations aux activités parisiennes sont prévues : la manifestation commémorative du 18 mars, le banquet de l'association, la montée au Mur le 25 mai, la fête de la Commune, le 28 septembre.

Henri Wehenkel, historien membre des Amis de la Commune fera une conférence lors de l'exposition qui se tiendra à Verviers, en Belgique. Nos amis vont participer à la « fête des communards » à Siechenhaff.

Ils sont également très occupés dans la préparation du programme de notre voyage au Luxembourg prévu en octobre. Cette réunion s'est terminée par un banquet. Nous avons passé une agréable soirée.  **FB**



Images extraites du film  
**La nouvelle Babylone**

**19 ET 20 MAI À SAINT-OUEN (93)**  
**LA COMMUNE ET LE CINÉMA**

**Notre association a décidé de mettre en évidence le traitement de l'histoire de la Commune de Paris par le cinéma.**

Le samedi 23 mars, notre président, Jean-Louis Robert, a présenté une conférence sur ces questions, illustrée par la projection d'extraits de films, au Forum des Images des Halles de Paris.

Nous allons prolonger cette initiative par deux journées consacrées au cinéma et à la Commune, les dimanche 19 et lundi 20 mai (Pentecôte) à l'Espace 1789\* de Saint-Ouen, dont voici les grandes lignes :

Dimanche 19 mai : à 16h30, projection du film de Peter Watkins, *La Commune (Paris, 1871)*, 2000, durée 3h, suivi d'une guinguette communarde ;

Lundi 20 mai : de 16h à 16h30, conférence de Jean-Louis Robert autour des représentations de la Commune (entrée libre) ; à 18h, projection de *La Nouvelle Babylone*, URSS, 1929, durée : 1h20.

Au moment où ces lignes sont écrites, le pro-

gramme n'est pas définitivement arrêté. Nous invitons nos lecteurs à se reporter à notre site [commune1871.org](http://commune1871.org)  **YL**.

\* Espace 1789, 2-4, rue Alexandre Bachelet Saint-Ouen (93)  
Téléphone : 01 40 11 50 23 - Métro Garibaldi (ligne 13)

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE NOS AMIS DE DIEPPE**

**L'association dieppoise des Amis de la Commune de Paris a tenu son assemblée générale le 23 mars 2013.** La réunion commence par la projection d'un film réalisé par un de nos adhérents rappelant à chacun les événements passés, comme la commémoration de l'inauguration de la plaque dénonçant, avenue Thiers, le personnage bourreau de la Commune.

Après les nombreuses initiatives de 2012, d'autres projets sont en cours : dans un avenir prochain, une exposition sur *Les Dieppois pendant la Commune de Paris* du 15 mai au 14 juin, qui fera également découvrir aux habitants quelques clichés du photo-reporter de la Commune, Bruno Braquehais, né à Dieppe en

1823, à la maison Oxygène, 21 place Henri Dunant, entrée libre du mardi au vendredi. Un partenariat est en cours avec les différents ateliers de ce centre social, notamment avec l'atelier théâtre qui se propose de faire apprendre aux enfants des poèmes de Louise Michel pour le jour du vernissage le 17 mai, à 17h, en présence de M. le maire de Dieppe, Sébastien Jumel.

Jean-Louis Robert, historien, co-président de l'association au niveau national, nous fera une conférence sur *L'histoire de la Commune de Paris*, le mardi 21 mai, à 18h, au même endroit. Des affichettes et des tracts, distribués sur le marché du samedi, contribueront à faire connaître ces événements.

En septembre-octobre, l'exposition *La Commune et les arts* sera visible au même endroit. Un effort d'information en direction des élèves des écoles, collèges et lycées et de leurs professeurs sera effectué.

L'assemblée a élu ses responsables : Nelly

Bault et Gérald Maise, présidents ; Guilaine Maise, secrétaire générale ; Alain Bault, trésorier, et Daniel Lessard, trésorier-adjoint. Les membres du bureau sont Annick Decamps, Christiane Pierre, Frédéric Potier, Sophie Poirey et Danièle Wohlgemuth.

Claudine Rey, co-présidente des Amis de la Commune, a fait le point de la campagne pour la réhabilitation des communards qui s'est terminée, le 18 mars, par une manifestation qui s'est rendue de l'Assemblée nationale au Sénat. Elle a rappelé que, comme le souligne la carte 2013 de notre mouvement, le thème de notre prochaine campagne permettra de mettre en évidence le fait que pour la première et unique fois de notre histoire, durant les 72 jours de la Commune, notre pays a connu la démocratie. Là encore, l'association s'adressera à la jeunesse pour expliquer comment les communards ont pu faire vivre cette démocratie. La réunion s'est terminée par un pot de l'amitié.  **GUILAINE MAISE**

## À ROUBAIX LE 8 MARS 2013

### Journée internationale des femmes

**À** Roubaix, en cette journée plus que pluvieuse, c'est au pied de la colonne des baisers que la FAL (Fédération des associations laïques) a décidé de fêter cet événement. Pour une journée de combat, qui mieux que les communard(e)s, et notamment Louise Michel, pouvaient symboliser le courage des femmes, leur détermination à imposer leur volonté de démocratie par leur participation citoyenne, leur volonté de voir respecter l'égalité homme-femme. Toutes actions encore à l'ordre du jour !

Cette colonne, avec son chapiteau portant le visage de Louise Michel, a trouvé sa place à côté de la mairie de Roubaix, au cœur de la ville. Mais combien de passants ignorent sa signification et cela malgré le travail de la FAL qui aurait voulu une plaque explicative visible par tous. Elle n'a obtenu qu'une indication ancrée au sol et pratiquement illisible. C'est ce que souligne Elisabeth Bailloot, présidente de la FAL dans son allocution.

La responsable du droit des femmes, représentant la municipalité, acquiesçant de la tête,

nul doute que cela ne saurait tarder ! À l'invitation de la FAL, Claudine Rey, présidente des Amis de la Commune de Paris, rappelle succinctement l'histoire de ce monument. Il fut retrouvé grâce à la perspicacité de Georges Aillaud des Amis de la Commune. Le chapiteau gisait au sol, abandonné dans les jardins de la Tapisserie des Gobelins après avoir été déboulonné du jardin du Luxembourg. Une place qui pourtant lui revenait de droit, située à deux pas de la Cour martiale expéditive qui envoya tant de communards et communardes à la mort. Après le dépôt de gerbe, une conférence sur l'histoire des femmes pendant la Commune est donnée au siège de la FAL. Les participants extrêmement attentifs et intéressés découvraient le rôle déterminant joué par les parisiennes dès le premier jour de la Commune, et jusque sur les barricades.

Une exposition, réalisée par un adhérent commun aux deux associations, évoquait, dans la salle, les grandes lignes de cet événement qui assura la République laïque dans notre pays.  **CLAUDINE REY**



La colonne des baisers

## Un printemps communard bien rempli

**L**a commission Culture de notre association a eu une intense activité au cours du premier trimestre 2013, notamment dans le cadre de la préparation de la manifestation du 18 mars pour la réhabilitation de la Commune et des communards.

Pour cette manifestation, un groupe de travail a été mis en place et élargi à des représentants des autres commissions de l'association, notamment la Communication et Fêtes et événements.

Du 8 au 13 mars, notre exposition *La*

*Commune et les femmes* a été présentée à l'Union locale CGT du Havre (Seine-Maritime), adhérente collective aux Amis de la Commune, à l'occasion de la journée internationale des femmes.

Pour le deuxième trimestre, de nombreuses et importantes initiatives sont prévues, certaines d'entre elles ayant déjà eu lieu au moment où nos adhérents liront ces lignes. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro de notre revue. **(suite au verso)**



Image extraite du spectacle  
*Cabaret de la Commune*  
du Groupe Théâtre Amitié (GTA)

(suite de la page précédente)

Le jeudi 4 avril, à Eaubonne (Val-d'Oise), l'association Ulysse a organisé une soirée mêlant histoire, littérature, théâtre et musique autour de la Commune Paris avec Didier Daeninckx, auteur du *Banquet des affamés*, le Groupe Théâtre Amitié (GTA) avec des extraits de son spectacle *Cabaret de la Commune*. Notre ami Georges Beisson a présenté une conférence sur la Commune.

Dans le cadre du 5<sup>e</sup> Festival de Résistance *L'hypothèse de l'insurrection populaire*, du 15 avril au 31 mai, à Verviers (Belgique), plusieurs moments importants ont été consacrés à la Commune de Paris. Nous y reviendrons.

Le vendredi 26 avril, l'association Les Merles moqueurs de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), dont la vocation est de promouvoir la chanson

française de qualité, a consacré la soirée à la Commune de Paris. Les Amis de la Commune ont aidé à l'organisation et participé à l'animation de cette soirée.

Le mercredi 15 mai, nous organisons une visite du Paris communard pour de jeunes lauréats du Concours national de la Résistance, en coopération avec l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) de l'Indre.

Samedi 18 mai, notre exposition *Histoire, œuvre et actualité de la Commune* sera présentée au CAC Georges Brassens, 18, rue de Gassicourt à Mantes-la-Jolie (Yvelines), en accompagnement d'une comédie musicale, *1871, La Commune de Paris*. Spectacle à 20h30.



*Monument aux ouvriers, étude en terre cuite de Jules Dalou*

## EXPOSITION

# Dalou, le sculpteur communard

Événement très attendu, l'exposition *Dalou\*, le sculpteur de la République*, présentée au Musée du Petit Palais à Paris, met l'accent sur ses œuvres monumentales. Cette première grande rétrospective rend à l'artiste la place qu'il mérite dans la sculpture française du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'égal de Rodin, qui réalisa son buste<sup>1</sup>.

Jules Dalou (1838-1902) participe activement à la Commune, d'abord en tant que capitaine du 83<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale, puis au sein de la Fédération des artistes. A ce titre, il est nommé administrateur adjoint au Musée du Louvre. Condamné aux travaux forcés à perpétuité pour « participation à l'insurrection », il s'exile à Londres, où il connaîtra un certain succès auprès des amateurs d'art anglais.

Il rentre en France en 1879, à la faveur de la

première amnistie des communards. La Ville de Paris lui commande alors son œuvre la plus célèbre, *Le Triomphe de la République*, destinée d'abord à être érigée sur la place du même nom. Son chef d'œuvre fut aussi son cauchemar : il lui faudra vingt ans pour en voir l'achèvement en bronze<sup>2</sup>. Le groupe de sculptures représente les figures de la Liberté, la Justice, la Paix et l'Abondance. Il sera finalement inauguré en 1899, au centre de place de la Nation, comme pour défier, à l'autre point cardinal de Paris, l'Arc de Triomphe, symbole d'une France militariste et conquérante. Preuves de la fidélité de son engagement à la Commune, Dalou est l'auteur de deux des plus beaux monuments funéraires du Père-Lachaise : le gisant de Victor Noir et celui de Blanqui.

Il meurt en 1902, sans avoir achevé l'œuvre



Jules Dalou  
(1838-1902)

## L'humour du *Canard* se déchaîne

Un article du *Canard Enchaîné* du 23 janvier dernier nous

rappelle qu'un haut relief de Jules Dalou, chargé de la réouverture des musées pendant la Commune, est visible dans la salle des mariages de la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Le sujet, éminemment pacifiste, évoque *La Fraternité des peuples*. On y voit, autour d'enfants joyeux, un soldat nu brisant son arme et deux hommes s'embrassant fougueusement au-dessus d'un tambour et de divers trophées militaires. Le journal satirique se réjouit de cette effusion virile à l'heure du mariage pour tous. De là à y voir l'avant-garde de la gay-pride, c'est un pas que nous ne franchirons pas.

Dans le même numéro, un autre artiste de la Fédération des artistes bénéficie d'un long article d'André Rollin, intitulé *Le révolutionnaire traditionnel*, à l'occasion de la parution du livre de l'académicien Frédéric Vitoux, *Voir Manet* (Fayard). L'auteur y entreprend une sorte de révision de la figure de l'artiste allant jusqu'à le qualifier « d'inventeur du passé » courant après la légion d'honneur.

Certes, Édouard Manet, ami de

qui lui tenait le plus à cœur, son *Monument aux ouvriers*, dont on peut voir les études en terre cuite dans l'exposition du Petit Palais. Près de trois cents pièces y sont présentées : des sculptures, mais aussi des peintures, des dessins et des photographies, en grande partie inédites. La visite peut se prolonger au Musée Cognacq-Jay (8, rue Elzévir, Paris III<sup>e</sup>), avec l'exposition *Dalou, regards sur le XVIII<sup>e</sup> siècle* (du 18 avril au 13

juillet), qui montre l'influence de Pigalle, Houdon ou Clodion sur son œuvre. **JS**

(1) *Les amis communards de Rodin*, Eugénie Dubreuil, article paru dans *La Commune* n° 48. (2) Amélie Simier, Daniel Imbert et Guénola Groud, *Dalou à Paris*, éditions Paris musées (2010).

\* *Dalou (1838-1902)*, le sculpteur de la République, du 18 avril au 13 juillet. Musée du Petit Palais, av. Winston Churchill, Paris VIII<sup>e</sup>. Tél : 01 53 43 40 38 [petitpalais.fr](http://petitpalais.fr)

Courbet, quitte Paris après le Siège en février 1871, pour rejoindre sa femme et son fils, et n'a pas participé à la Commune, mais son nom est publié dans la liste de la commission fédérale des artistes et il n'a pas demandé de rectificatif comme François Millet. La Semaine sanglante à peine terminée, il revient à Paris avec l'ami Degas pour constater l'ampleur de la répression. Enfin, après plusieurs mois de dépression nerveuse, il se retrouvera exclu des commandes officielles, les autorités lui reprochant ses sympathies communardes. Il est vrai que l'histoire de l'art n'est pas une science exacte et qu'elle est susceptible de remises en perspective à tous moments, mais il n'en reste pas moins vrai que Manet, le républicain, a eu le courage de s'enrôler contre les Prussiens plutôt que de s'enfuir dare-dare comme Zola à Marseille,

Monet et Pissaro à Londres, ou rester sagement comme Cézanne à Aix-en-Provence, pour ne rien dire de Fantin-Latour réfugié dans sa cave, comme le reconnaît l'auteur.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

## THÉÂTRE

### Dans le regard de Louise

L' auteur de cette fiction\*, Georges Dupuis, s'est appuyé sur les *Mémoires* de Louise Michel, mais également sur des textes de Victor Hugo, Henri Rochefort, Georges Clemenceau, Paul Lafargue, du Dr Wezych, un des médecins de Louise Michel.

Comme le précise Georges Dupuis, vouloir trouver dans

ce récit une quelconque correspondance avec la réalité est vain. Il s'est autorisé des libertés sur la vie de Louise Michel. La mise en scène permet l'évocation des événements de sa vie : son enfance, la Commune, le baigne de Nouvelle-Calédonie, puis le retour et l'activité militante anarchiste.

Les acteurs sont excellents et c'est un spectacle vraiment agréable à voir. Terminer la pièce en passant *La Commune*, chanté par Jean Ferrat, contribue à laisser un souvenir heureux de ce spectacle. ■ FB

\*Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, 75016 Paris, du mercredi au samedi à 19h - dimanche à 15h, jusqu'au 4 mai 2013. Réservations : 01 42 88 64 44.

Lors de votre réservation, présentez-vous comme un « ami de la commune » et vous aurez 50% de réduction.



Dans le regard de Louise



## EXPOSITION

# Hugo politique

**Nous entrons dans la Maison de Victor Hugo dans l'impatience de voir la manière dont on a ici choisi de nous présenter le parcours politique de notre grand auteur populaire et national. Curieux aussi de découvrir ce qui a été retenu du jugement porté par Victor Hugo sur la Commune.**

**Q** quatre îlots thématiques : peine de mort, misère, laïcité et enseignement, violence en politique font le point sur ces préoccupations constantes chez Hugo et jalonnent un parcours chronologique, le mieux adapté à l'évolution politique de cet homme dont la vie, les écrits et les actes se sont inscrits tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce que l'on pourrait prendre pour de

l'opportunisme politique est en réalité chez Hugo tout simplement une évolution : c'est l'éveil d'une conscience à l'écoute de l'humanité.

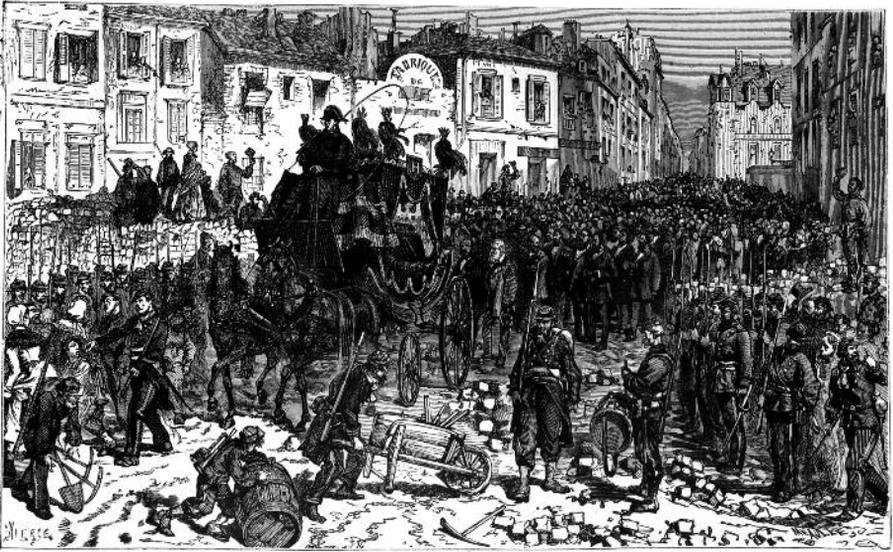
Né d'une mère vendéenne et d'un père général bonapartiste, il est à la fois bercé dans le royalisme et le bonapartisme, partagé donc entre un soutien à la monarchie et une admiration pour Napoléon Bonaparte. La première véritable entrée en politique de celui qui est déjà académicien et pair de France est un faux pas : son soutien à Louis-Napoléon Bonaparte en 1848.

Paradoxalement, c'est cette erreur d'appréciation qui propulse Hugo grand auteur engagé et humaniste. Le coup d'état du 2 décembre 1851, perpétré par le prince-président, le contraint à l'exil : il quitte la France pour Bruxelles, incognito, avec sur la tête, la casquette du typographe Lanvin qui est exposée et que le visiteur contemple avec une certaine émotion.

L'exposition nous le montre à plusieurs reprises : Hugo n'est pas un homme politique à proprement parler ; son sentiment politique naît de ce qu'il voit, de son empathie. Et c'est surtout dans ses œuvres et dans ses discours que l'on perçoit la conscience politique : c'est ainsi que ses pensées politiques se sont perpétuées et qu'elles sont encore si vivaces. Une petite salle est d'ailleurs réservée à la projection de moments d'actualités à l'Assemblée nationale où les députés évoquent régulièrement Victor Hugo.

Que voit alors Hugo ? Un peuple ignorant et voué à la misère ; les horreurs de la guerre et de la peine de mort.

Depuis l'exil, il incite le peuple à s'insurger contre Napoléon III. La lithographie d'Honoré Daumier représentant l'Aigle impérial écrasé par *Les Châtiments* est explicite : la parole devient action et Hugo invite le peuple à s'insurger en criant : « *Lazare, Lazare, lève-toi !* », mais c'est l'ennemi prussien qui aura raison du Second empire, en 1870.



Le 18 mars 1871, les communards témoignent à Victor Hugo leur sympathie en laissant passer le cortège funéraire de son fils. Illustration de Daniel Vierge

Son éphémère participation à l'Assemblée de Bordeaux, nouvellement élue, lui permet d'accueillir Garibaldi dont nous pouvons lire une lettre de remerciements à Hugo, à côté de laquelle une lettre de Louise Michel au « *Poète* » commence ainsi : « *Puisqu'on exécute les républicains sous la République...* ».

Au-dessus de la vitrine, sur le mur, une citation donne le ton : « *Je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune dans l'application.* » Victor Hugo ne soutient pas la Commune, et il sera absent de Paris pendant toute sa durée. En effet, il est parti à Bruxelles régler la succession de son fils Charles ; le premier jour d'insurrection de la Commune, le 18 mars 1871, les communards lui témoignent néanmoins leur sympathie en laissant passer le cortège funéraire de son fils : un tableau exposé en témoigne.

Dès la Semaine sanglante, l'humaniste toujours du côté des opprimés accorde son soutien aux communards, leur proposant l'asile de sa maison de Bruxelles ; le 8 janvier 1872,

il lance un appel « *Au peuple de Paris* » en faveur de l'amnistie pour laquelle il milite jusqu'en 1880.

La fin de cette exposition est consacrée aux derniers combats du grand homme pour la laïcité et une instruction publique pour tous. Nous avons même l'agréable surprise de découvrir, sur le thème de la laïcité, une affiche du III<sup>e</sup> arrondissement pendant la Commune de Paris.

Les dernières images évoquent les funérailles nationales de l'écrivain, mais c'est à peine si le visiteur les remarque. En effet, lorsqu'il franchit le seuil de cette maison pour retrouver la place des Vosges, il lui apparaît comme une évidence que tout comme la Commune, la pensée de Victor Hugo n'est pas morte !

 **MICHÈLE CAMUS**

Exposition à la Maison de Victor Hugo, du 14 mars au 25 août 2013, 6, place des Vosges, 75004 Paris ; entrée plein tarif : 5 euros et tarif réduit : 3,50 euros ; ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.



### LOUISE MICHEL, POÉTESSE

Ce recueil illustré a été édité à l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune par l'association culturelle laïque Pythéas et regroupe huit livres de poèmes de Louise Michel, retranscrits à partir de leur première édition vers 1890. C'est donc une somme qui permet de saisir l'ampleur de la production littéraire de notre célèbre héroïne. Outre ses discours, romans, pièces de théâtre et ses mémoires, elle écrit une poésie romantique et engagée dans la lignée de celle de Victor Hugo avec qui elle entretient une correspondance dès sa jeunesse. C'est lui qui, dès 1871 lui consacre un poème grandiose *Viro-Major* où il salue ses vers « *mystérieux et doux* ». Et n'oublions pas non plus l'hommage d'un autre grand poète, le communard Paul Verlaine, qui lui dédie une

ballade rimée dans *Amour* en 1886.

Le recueil s'ouvre sur des poésies consacrées à l'enfance et la jeunesse de Louise Michel à Vroncourt (Haute-Marne), déjà empreinte de mythes et légendes, et se poursuit avec *La Carmagnole des gueux* sur la Commune, *Les Océaniennes* et *Bouche close* sur la déportation, pour finir sur un poème à celui qui lui a mis deux balles dans la tête, dont une qu'elle gardera jusqu'à sa mort, en 1905, à Marseille. On peut juste regretter que la plupart des poèmes ne soient pas datés à part *Saint-Just* et *Chansons d'oiseaux* de 1861, *La fiancée de Boris 1<sup>er</sup>* de 1867, *Manifestation de la paix* de 1869, *Versailles capitale*, *Les oeillets rouges*, *La révolution vaincue*, *A nos vainqueurs* et *Au 3<sup>e</sup> conseil de guerre* de 1871, *Hiver et nuit* de 1872, *A bord de la Virginie* de 1873 et *Saint Lazare* de 1885. Un travail de recherche de datation serait intéressant à mener, mais c'est une autre histoire.



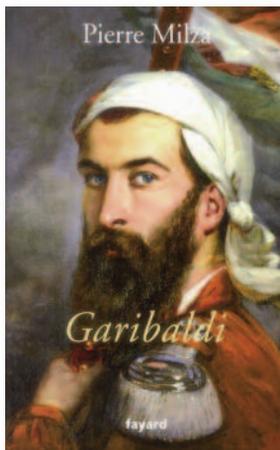
*Louise Michel, Poèmes introuvables*, les cahiers hors-séries de Pythéas, BP 78-13192 Marseille Cedex 20

### GARIBALDI, COMBATTANT DE LA LIBERTÉ

Né à Nice le 4 juillet 1807, Garibaldi fut tour à tour artisan

de l'unité italienne, corsaire au service de la République du Rio Grande et guérillero en Uruguay, d'où son surnom de « héros des Deux-Mondes ».

Après le désastre de Sedan, le 2 septembre 1870, le chef des Chemises rouges, âgé de soixante-trois ans, quitte sa petite île de Caprera, au large de la Sardaigne, pour combattre les Prussiens. « *Je viens donner à la France ce qu'il reste de moi.* (...) »



*A la fin de ma vie, je suis fier de servir la sainte cause de la République* », déclare-t-il en débarquant à Marseille. A la tête de l'armée des Vosges, Garibaldi remporte une des rares victoires françaises, près de Dijon. En 1871, il sera élu député à l'Assemblée nationale, transférée à Bordeaux, mais il n'y siègera

jamais. L'Assemblée refuse de l'entendre et invalide son mandat parce qu'il est « étranger ». Le 13 février, Victor Hugo monte au perchoir pour défendre « *le seul général ayant combattu pour la France, qui n'ait pas été vaincu* ». « *Son épée avait déjà délivré un peuple et son épée pouvait en sauver un autre* », s'exclame le poète. Comme il soutient un « étranger » et qu'on l'accuse à ce titre de ne pas « parler français », Hugo démissionne à son tour. Le 24 mars, moins d'une semaine après le début de la Commune, le Comité central propose à Garibaldi le commandement en chef de la Garde nationale. Très affaibli physiquement, il décline l'offre. Malgré sa sympathie pour les communards, il n'a pas oublié l'affront subi à Bordeaux. Le général ne participera pas à la Commune, ses fils Menotti et Ricciotti non plus. Le premier fut pourtant élu délégué pour le XIX<sup>e</sup> arrondissement et le second se trouvait à Lyon lors de l'insurrection de la ville.

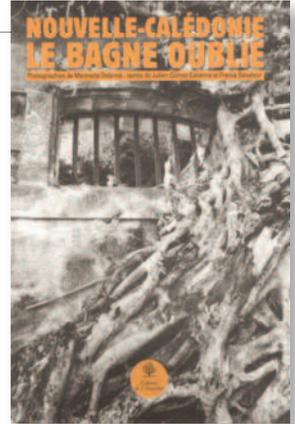
En revanche, plusieurs garibaldiens s'illustrèrent dans les rangs de la Commune. Le plus célèbre d'entre eux, Amilcare Cipriani (1844-1918), fut nommé aide de camp de Bergeret. Il participa à l'offensive du 3 avril, au cours de laquelle son ami Gustave Flourens, rencontré en Crète, fut tué par un gendarme à Rueil. Comme d'autres anciens garibaldiens, Cipriani con-

naîtra le bagne en Nouvelle-Calédonie. Dans cette très belle biographie, l'historien Pierre Milza nous retrace, sur un ton enlevé, la vie tumultueuse du célèbre combattant de la liberté et de ses partisans. Il est également l'auteur de *L'Année terrible : la Commune (mars-juin 1871)*, paru en 2010 aux éditions Perrin (lire *La Commune* n° 42). **JS**

*Garibaldi*, de Pierre Milza, éd. Fayard

## NOUVELLE-CALÉDONIE LE BAGNE OUBLIÉ ?

Cet ouvrage\* accompagne une exposition qui se tient actuellement au Musée Balaguier, à la Seyne-sur-Mer, près de Toulon, visible jusqu'au 15 septembre 2013, dont notre bulletin a déjà rendu compte dans le précédent numéro. Un avant-propos d'une quinzaine de pages raconte l'histoire oubliée de ce bagne ouvert en 1863 et dont le dernier convoi de déportés arriva en 1897<sup>1</sup>. Le bagne sera fermé en 1922. L'arrivée massive de plusieurs milliers de déportés communards à partir de 1872 et aussi de deux mille Kabyles, après leur insurrection de 1871 en Algérie, fut un temps fort de ce bagne. Le grand dossier iconographique qui suit cet avant-propos est particulièrement intéressant : dessins faits par les déportés, photographies du XIX<sup>e</sup> siècle, photographies



actuelles en noir et blanc de Marinette Delanné sur ce qui reste aujourd'hui des constructions du bagne, envahies par la nature et la forêt. De petits textes précis et détaillés aident à comprendre la vie quotidienne des déportés. Nombre de ces photos sont chargées d'une poésie mélancolique et sont émouvantes comme celle qui représente le cimetière des déportés à l'Île des Pins où les communards, avant de quitter l'île au moment de l'amnistie, élevèrent un mémorial avec les noms de leurs camarades décédés ou celle du cimetière arabe, près de Bourail, où reposent les déportés Kabyles. Un beau devoir de mémoire. **PAUL LIBSKY**

\*Textes de Julien Gomez-Etienne et Franck Sénateur ; photographies de Marinette Delanné, Ed. de l'Amandier

(1) Malheureusement, des erreurs grossières figurent en quelques lignes sur l'histoire de la Commune tant sur les dates que sur les personnages. Notamment pour Rigault présenté comme un agent de Versailles.

# La Commune

DANS CE NUMÉRO



## Édito

Le gouvernement du peuple par le peuple · 2

## L'événement

«Réhabilitation», la Montée au Mur 2013 · 3

## Histoire

Les réunions populaires · 4

La Semaine sanglante (Vuillaume) · 7

Clemenceau et la Commune · 9

De la répression à la réhabilitation · 12

## Notre association

Lettre du Syndicat de la magistrature · 17

La manifestation du 18 mars 2013 · 18

Infos diverses · 20

Le 8 mars à Roubaix · 22

Un printemps bien rempli · 23

## Culture

Dalou, le sculpteur communard · 25

L'humour du *Canard* se déchaîne · 26

Dans le regard de Louise · 27

Hugo politique · 28

## Lectures

30-31

*Louise Michel, poétesse*

*Garibaldi, combattant de la liberté*

*Nouvelle-Calédonie, le bagne oublié ?*

---

**Directeur de la publication :** Claude Willard

**Ont participé à ce numéro :** Françoise Bazire, Georges Beisson, Michèle Camus, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Marc Lagana, Paul Lidsky, Yves Lenoir, Guilaine Maisse, Joël Ragonneau, Claudine Rey, John Sutton

**Coordination :** Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

**Impression :** Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

---

Le prochain bulletin (55) paraîtra en septembre 2013

Date limite pour faire parvenir vos articles : 3 juin 2013

**Commune de Paris**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

---

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)